

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de création de Zones de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) à destination de la grande plaisance sur la commune de Bonifacio en Corse.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales. d) Zones de mouillages et d'équipements légers.	Création de zones de mouillages pour la grande plaisance + Dossier de déclaration IOTA au titre de la rubrique 4.1.2.0. de la nomenclature (article R.214-1 du code de l'environnement)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création et la gestion de 2 zones de mouillages et d'équipements légers à destination des navires de grande plaisance (>24m), au sein du golfe de Santa Manza, sur la commune de Bonifacio en Corse, .

A noter que le mouillage des navires de plus de 24m est réglementé au droit du projet par l'arrêté préfectoral n°206/2020 du 14/10/2020.

Au total, 16 bouées seront mises en place dans ces deux ZMEL, selon la répartition suivante :

- ZMEL 1 : 3 bouées pour les navires de 24 à 40m, 4 bouées pour les navires de 40 à 60m, pour une surface totale de 26,7 ha
- ZMEL 2A : 6 bouées pour les navires de 24 à 40m, 1 bouées pour les navires de 40 à 60m, pour une surface totale de 22,2 ha
- ZMEL 2B : 1 bouée pour les navires de 40 à 60m et 1 bouée pour les navires de 60 à 85m, pour une surface totale de 13,3 ha.

Le périmètre de la ZMEL couvre une surface totale de 62.3 ha, sur laquelle l'interdiction d'ancrage et le règlement de police s'appliqueront.

4.2 Objectifs du projet

Situé dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, le golfe de Sant'Amanza présente une grande richesse écologique, en particulier liée à la présence d'herbiers de posidonies, espèce patrimoniale d'intérêt communautaire et protégée. Il s'agit également d'un site hautement fréquenté par la plaisance, qui représente un secteur d'activité majeur pour la commune mais génèrent une pression d'ancrage importante impactant fortement les herbiers.

Le secteur fait l'objet d'un arrêté préfectoral réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de 24m et plus dans le périmètre de la réserve.

Le projet de création de zones d'équipements légers à destination de la grande plaisance s'inscrit dans une nécessité absolue d'assurer un équilibre durable entre protection environnementale et maintien de l'activité économique. Les objectifs sont donc :

- préserver les fonds marins en supprimant les impacts générés par les mouillages forains (effets des ancres et chaînes des navires) sur les herbiers de Posidonies et la matte morte, et permettre ainsi leur restauration ;
- améliorer la gestion de la fréquentation et l'organisation des usages sur le plan d'eau ;
- prendre en compte les conflits d'usage et rechercher une acceptabilité sociale ;
- renforcer la sécurité et les conditions d'accueil des plaisanciers, en offrant une alternative au mouillage forain ;
- améliorer l'impact paysager dû au mouillage de la plaisance sur ce secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'implantation des ancrages seront réalisés au printemps 2021, dans un objectif de mise en exploitation pour la saison estivale.

Les travaux seront réalisés en période diurne. Un cahier des charges strict vis à vis des précautions environnementales à respecter sera pris en compte.

Les ouvrages prévus sont des ouvrages lestés éco-conçus, avec un amarrage à point unique de type "élastique".

Ils seront posés sur le fond marin, sur substrat sableux exclusivement. Les études géotechniques réalisées ont permis d'identifier des points d'implantations sur zones sableuses, hors herbier et matte morte. Les zones de sables fins recouvrant de la matte ont également été écartées.

Les ouvrages seront réalisés à partir d'éléments préfabriqués, sur une zone dédiée à cet effet (zone d'installation de chantier sur un terrain communal, Cf carte en annexe 4). Le béton sera livré par camions toupies sur la zone d'installation de chantier.

La pose se déroule en 4 phases :

- transport à terre de l'ouvrage lesté écoconçu ;
- manutention pour mise à bord d'un navire de travail ou mise à l'eau pour remorquage en flottabilité, sous un caisson par exemple ;
- transport maritime ;
- immersion de l'ouvrage lesté, pose sur le fond au moyen d'un treuil à l'extrémité du bras de levage hydraulique du navire.

Des plongées de reconnaissance accompagneront les travaux d'immersion des ouvrages, afin de vérifier l'implantation des ouvrages vis à vis des biocénoses et la présence éventuelle d'espèces remarquables ou protégées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en exploitation des ZMEL est prévue pour la saison 2021. De manière générale, l'accueil des navires de grande plaisance dans les ZMEL est envisagé entre le 1er juin et le 1er octobre.

L'ensemble de la zone de mouillage sera gérée par le Port de Bonifacio.

La mise en exploitation des ZMEL s'assortira d'une interdiction de mouillage forain dans le périmètre du projet (soit environ 62ha). L'ensemble de la zone sera soumise à un règlement de police qui organisera et réglementera les usages.

Les installations mobiles (amarres et bouées) seront démontées en dehors de la période d'exploitation, remisées et entretenues par l'entreprise titulaire du marché d'entretien des dispositifs. Seuls les ancrages seront maintenus.

Ces équipements seront stockés sur le terrain communal qui servira également aux installations de chantier (Cf. Carte en Annexe 4).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (IOTA) comprenant une étude d'incidences et une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000,
- Autorisation spéciale au titre des réserves naturelles,
- Demande d'AOT ZMEL temporaire (AOT inter-préfecturale) - phase transitoire pour une convention temporaire dans un objectif de mise en œuvre du projet pour la saison 2021. Cette procédure est réalisée en parallèle des dossiers d'autorisation au titre du code de l'environnement et du code général de la propriété des personnes publiques, en vue de l'obtention d'une convention définitive ;
- Commission nautique locale (CNL)
- Procédure de dérogation d'espèce protégée le cas échéant (examen du CSRPN)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- ZMEL 1 : 3 bouées pour les navires de 24 à 40m, 4 bouées pour les navires de 40 à 60m	surface totale 26,7 ha
- ZMEL 2A : 6 bouées pour les navires de 24 à 40m, 1 bouées pour les navires de 40 à 60m	surface totale 22,2 ha
- ZMEL 2B : 1 bouée pour les navires de 40 à 60m et 1 bouée pour les navires de 60 à 85m	surface totale 13,3 ha.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Golfe de Sant'Amanza
Commune de Bonifacio (20169)
Corse

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité de plusieurs ZNIEFF terrestre. La plus proche est localisée à environ 115m (ZNIEFF terrestre de type I "Rocchi Bianchi").
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Bonifacio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio Parc Marin International des Bouches de Bonifacio
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Plan de prévention des risques mouvements de terrain prescrit le 23/04/2015

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe intégralement dans les sites Natura 2000 : - ZPS Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio FR9410021 - ZSC Bouches de Bonifacio, Iles des Moines FR9402015 Il se situe à proximité des ZSC Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi FR9400591 (environ 100m) et Tre padule de Suartone, Rondiarra FR9400590 (1,7km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'un des objectifs principaux du projet est de préserver les fonds marins en supprimant les impacts générés par les mouillages forains sur les herbiers de posidonies. Les ancrages seront implantés exclusivement sur fonds sableux, sans impact sur les biocénoses et le milieu marin. Des mesures seront mises en place en phase chantier pour limiter au maximum les incidences sur le milieu. En phase exploitation, le Maître d'ouvrage s'engage à retirer tout corps-morts localisé à moins de 50m de l'herbier en cas d'impact négatif sur celui-ci (régression par rapport à l'état initial) démontrée dans le cadre du suivi scientifique qui sera réalisé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entend préserver les fonds marins et en particulier l'herbier de posidonie, habitat d'intérêt prioritaire. La vulnérabilité de cet habitat de la ZSC Bouches de Bonifacio - Iles des Moines à la pression d'ancrage est identifiée et il est recommandé qu'un contrôle des mouillages forains sur le site est également à prévoir car la multiplication d'ancrages non maîtrisés a tendance à dégrader les herbiers. Le projet est en cohérence avec cet objectif. Des mesures adaptées seront mises en place afin de limiter tout impact sur les fonds marins et le milieu marin en général en phase chantier.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en exploitation du projet engendrera une consommation temporaire d'espace maritime en saison estivale. Cependant, cette consommation d'espace existe déjà à l'heure actuelle, et elle sera organisée et réglementée, ce qui constituera un effet positif par rapport à l'état actuel.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra d'améliorer la gestion de la fréquentation du site. Il aura un impact positif sur la fréquentation et l'organisation des usages sur le plan d'eau.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, les nuisances sonores resteront limitées et temporaires. En phase exploitation, le projet aura un impact positif sur le bruit et les nuisances sonores issues des navires puisque le mouillage sera réglementé (règlement de police, fréquentation moindre).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisances olfactives supplémentaire par rapport à l'état actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations supplémentaires par rapport à l'état actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses supplémentaires par rapport à l'état actuel. Au contraire, la réglementation associée à la ZMEL (règlement de police, limitation du nombre de navires) limitera les émissions lumineuses issues des navires.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets supplémentaires dans l'air par rapport à l'état actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides supplémentaires par rapport à l'état actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à améliorer la fréquentation et l'organisation des usages sur le plan d'eau, et à améliorer ainsi l'impact paysager dû au mouillage de la plaisance dans le golfe de Sant'Amanza. La conception du projet et la définition du plan de mouillage ont pris en compte l'insertion paysagère du projet et les enjeux du site (conservation de la co-visibilité entre la pointe de Capicciolu et Capu Biancu et de la perspective visuelle depuis Maora sur l'ensemble de l'anse, notamment, regroupement des zones pour limiter la densité devant la plage de Balistra et en conserver l'ouverture visuelle...
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet vise à préserver les fonds marins en supprimant les impacts générés par les mouillages forains des navires de grande plaisance sur les herbiers de posidonies, tout en maintenant l'activité économique.

La conception du projet s'inscrit dans une stratégie d'évitement de l'herbier et de la matte pour l'implantation des ancrages, avec recherche systématique de substrat sableux.

En phase travaux, des mesures de réduction limiteront au maximum les impacts sur le milieu marin et les fonds.

En phase exploitation, des mesures de suivi sont prévues : surveillance des ZMEL, suivi de la fréquentation et de l'effet report, suivi technique et environnemental des ancrages. Un suivi écologique de l'état de conservation de l'herbier de posidonie sera également mis en place par le gestionnaire de la RNBB ou le gestionnaire de la zone de mouillage.

Tout ouvrage lesté écoconçu présent à moins de 50 m de l'herbier de Posidonie sera retiré en cas d'impact négatif, telle une régression par rapport à l'état initial démontrée dans le cadre du suivi scientifique.

L'ensemble de ces mesures est précisé dans la note de présentation en Annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est soumis à une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau (au titre de la rubrique 4.1.2.0. de l'article R.214-1 du code de l'environnement). Le dossier intégrera une étude des incidences sur l'environnement qui s'intéressera aux aspects biodiversité, eau et milieu aquatique. L'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 sera également traitée dans ce dossier.

Au vu des éléments présentés ici (objectifs du projet, mesures mises en place) et des dossiers à venir, le projet ne nous semble pas nécessiter d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Note de présentation synthétique du projet, de ses impacts et des mesures prévues.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Bonifacio**

le, **19 02 2021**

Signature

